

ceci : elles furent empressées à venir, aussi nombreuses que le permettaient leurs occupations, et toutes celles qui purent quitter la maison le firent pour venir, dès le matin, recevoir les sacrements, condition nécessaire pour gagner les indulgences. Le plus long exercice fut celui du chemin de la croix que le R. P. Boissonnault O. M. I., prêcha de sa voix si souple et si limpide. C'est un pèlerinage de famille et en famille.

Pour couronner dignement ce mois de juillet si bien rempli nous recevons la visite d'un grand nombre de " Filles de Jésus." La T. R. Mère Générale se tient ici, au Pensionnat Notre-Dame du Cap, afin, dit-elle, que toutes ses religieuses, qui la viennent visiter, puissent toutes défiler sous les yeux de la Sainte-Vierge. Le bataillon qui se fait ainsi *passer en revue* défile par escouades, venues de tous les coins du pays, de l'Ouest, du Massachussets, du Nouveau-Brunswick, des régions froides du Labrador, et de tous les coins du diocèse. C'est le dernier pèlerinage de ce mois qui se termine ainsi au bruit suaves des nombreux *Ave* et dans le léger cliquetis des chapelets attachés à la ceinture noire des religieuses.

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

4.—*L'union de Marie avec le Christ, autre raison de ses privilèges.*



A Maternité divine est la source de tous les privilèges dont Marie fut gratifiée. La Maternité divine les nécessite en quelque sorte, avons nous dit, parce que ces privilèges sont une disposition à son rôle de Mère, parce qu'ils sont fondés sur l'amour réciproque de mère et d'enfant. Aujourd'hui nous allons dire

que la Maternité divine de Marie attire ses autres privilèges parce que la maternité divine met Marie dans l'*union* la plus étroite avec le Christ, source de toute grâce.